



SOCIAL



Etats généraux Enfance-Famille : le Département et ses partenaires écrivent la feuille de route 2024-2028

Les Etats généraux de la prévention et de la protection de l'enfance et de la famille ont été lancés mardi 28 mai. Au terme de plusieurs mois de travail entre les services du Département et ses partenaires, il débouchera sur le nouveau schéma enfance-famille 2024-2028 qui sera soumis au vote des élus l'an prochain.

Publié le 28 mai 2024

Les Etats généraux de la prévention et de la protection de l'enfance et de la famille ont été lancés mardi 28 mai. Cette opération réunit les agents du service enfance du Département et ses partenaires : les professionnels en contact avec les enfants, ceux impliqués directement ou indirectement dans la prévention/protection de l'enfance et les professionnels décideurs responsables du fonctionnement des dispositifs.

Jusqu'à la fin de l'année, ils vont se réunir régulièrement pour apporter leur contribution à l'occasion de conférences et d'ateliers consacrés notamment à la prévention, aux modes de placement, à la parentalité, la santé, etc. autour d'une question centrale : comment repenser l'accompagnement des familles et des enfants en prévention et en protection ? Le tout avec comme prisme la prise en compte de la parole des enfants et de leur famille.

L'objectif est de définir un plan d'action : le schéma enfance-famille 2024-2028 qui sera soumis au vote des élus l'an prochain et de répondre encore mieux aux enjeux posés par la prévention et protection de l'enfance.

Cette année, le Département consacre 85 millions d'euros à l'aide à l'enfance. Un budget qui a très fortement augmenté : +40 % sur 4 ans. A ce jour, 1755 enfants sont placés en Dordogne.